



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 8 novembre 2016

3 trophées et 5 nominations pour le film « Créons ensemble la métropole du Grand Paris »

Le film « Créons ensemble la métropole du Grand Paris », présenté le 12 juillet par Jean-François Carencio, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris et Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris, a reçu ces dernières semaines plusieurs récompenses. Réalisé par David le Glanic et produit par 1616prod, le film est destiné à valoriser et promouvoir le Grand Paris.

Trois récompenses en un mois dans des festivals internationaux

- Le [jury](#) des prestigieux « Cannes Corporate Media & TV Awards » a décerné au film le **Dauphin d'argent** dans la catégorie « communication marketing B2B ».
- A ce même festival, le film a reçu le **Dauphin noir** de la meilleure prise de vue.
- Au festival « Made in Corporate » de Deauville, le film s'est distingué parmi les 150 œuvres en compétition. Il a reçu le **trophée d'argent** dans la catégorie « innovations et territoire ». Le [jury](#) était présidé par Claudie Haigneré, première femme dans l'espace et ancienne ministre de la recherche et des affaires européennes.

« Créons ensemble la métropole du Grand Paris » sera également le seul film français à être projeté à l' « International Corporate Film Showing », qui aura lieu le 25 novembre à Tokyo. Ce festival présente une sélection des meilleurs films de trois festivals internationaux de référence : le WorldMediaFestival (Allemagne), l'US International Film & Video Festival (Etats-Unis) et le Cannes Corporate Media & TV Awards (France).

Le film était aussi sélectionné au Festival Fimbacte pour les « trophées du cadre de vie ». D'autres nominations pourraient être annoncées à partir du mois de janvier.

« La France innovante, rayonnante, attractive c'est ce que représente ce film que j'aime et dont je suis si fier ! Cette pluie de récompenses pour le Grand Pari(s) est méritée et ne fait que commencer j'en suis certain. » **Jean-François Carencio**, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris.

Pour **Patrick Ollier**, président de la Métropole du Grand Paris, « ce film illustre avec talent l'esprit visionnaire de La Métropole du Grand Paris ; je salue la créativité du réalisateur, qui a su symboliser et valoriser la dynamique d'innovation, de développement et de rayonnement de l'aire métropolitaine. ».

Contacts presse :

Société du Grand Paris

presse.sgp@quatreis.fr

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 56 13

Camille Ruols : 01 40 41 54 96

Xavier Bossaert : 01 40 41 54 34

Métropole du Grand Paris

Véronique Borsa : 06 09 47 31 89

veronique.borsa@metropolegrandparis.fr

Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris salue le parcours du film : « ce succès dans des festivals internationaux démontre le potentiel d'attractivité de la métropole, dont le Grand Paris Express est un élément structurant. ».

Le film « Créons ensemble la métropole du Grand Paris » est mis à la disposition de tous les acteurs du Grand Paris. Il est aussi un outil au service de la notoriété de la métropole à l'étranger. Le 14 juillet, plusieurs ambassades françaises et étrangères ont diffusé le film.

Pour visionner le film

<https://www.youtube.com/watch?v=FHsA6wqiL-c>

A propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

A propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris, créée le 1er Janvier 2016, est un établissement public de coopération intercommunale, présidé par Patrick Ollier, et qui rassemble 131 communes (Paris, les communes des 3 départements de la petite couronne, Argenteuil, et les communes de la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne dans le 91). En tout, la métropole rassemble 7 millions d'habitants, ce qui en fait la plus importante métropole française. La Métropole du Grand Paris a pour vocation de gérer au niveau intercommunal les 4 compétences suivantes :

- le développement et l'aménagement économique, social et culturel
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie
- l'aménagement de l'espace métropolitain (à partir du 1er janvier 2017)
- la politique locale de l'habitat (à partir du 1er janvier 2017)